



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 16 juillet 2020 (18h00)
Salle Montgolfier - Hôtel de ville**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	29
Votants	:	33
Convocation et affichage	:	10/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Stéphanie BARBATO-BARBE

Etaient présents : Simon PLENET, Maryanne BOURDIN, Michel SEVENIER, Edith MANTELIN, Clément CHAPEL, Jérémy FRAYSSE, Assia BAÏBEN, Antoine MARTINEZ, Danielle MAGAND, Aurélien HERRERO, Gracinda HERNANDEZ, Patrick SAIGNE, Bernard CHAMPANHET, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Sophal LIM, Jamal NAJI, Claudie COSTE, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Stéphanie BARBATO-BARBE, François CHAUVIN, Romain EVRARD, Juanita GARDIER, Catherine MICHALON, Catherine MOINE, Eric PLAGNAT, Lokman ÜNLÜ.

Pouvoirs : Frédéric GONDRAND (pouvoir à Romain EVRARD), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Simon PLENET), Antoinette SCHERER (pouvoir à Michel SEVENIER), Cyrielle BAYON (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE).

**CM-2020-123 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DE L'EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER D'ANNONAY - ÉLECTION D'UN
REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL**

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Conformément à l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal procède à la désignation de délégués afin de siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions dudit Code et des textes régissant ces organismes, en particulier leurs statuts.

De ce fait, il convient à la suite du renouvellement du Conseil Municipal de procéder à l'élection d'un délégué titulaire du Conseil Municipal chargé de siéger au sein du Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD du Centre Hospitalier d'ANNONAY.

Le conseil de vie sociale émet des avis et peut formuler des propositions sur toutes questions intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service (organisation de la vie quotidienne, projet de travaux et de l'équipement, entretien des locaux, ...)

Il est composé de :

- Représentants de familles (Maison de Retraite Le Grand Cèdre et Long Séjour),
- Représentants syndicaux,
- Directeur ou directrice de l'EHPAD ou son représentant,
- Représentants de l'organisme gestionnaire,

auxquels s'ajoutent :

- Un représentant de chaque association,
- Un représentant de la commune.

Monsieur le Maire, propose la candidature de Maryanne BOURDIN.

Après avoir précédé aux formalités électives,

VU l'avis favorable de la commission développement humain et solidarités du 7 juillet 2020

VU l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines et administration générale du 8 juillet 2020

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DESIGNE Maryanne BOURDIN en qualité de représentante du Conseil Municipal au sein du Conseil de la Vie Sociale de l'EHPAD du Centre Hospitalier d'Annonay.

CHARGE Monsieur le Maire de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 23/07/20

Affiché le : 23/07/20

Transmis en sous-préfecture le : 23/07/20



REQUETE
SOIS-AIS TOUTE
DE TOULON SUR ARDECHE LE

23 JUIL. 2020